

Depuis le dernier recensement l'augmentation peut être portée à 200 familles peut-être qui se serviraient de ce chemin. L'entretien en hiver ou en été d'un pareil chemin exigerait une population de 10,000 âmes au moins pour qu'il fut passable. Mais on répondra peut-être que ce chemin servira aux nouveaux colons venant de Québec et se rendant au lac St. Jean. Erreur ! Les colons se rendent en été lorsque la saison leur permet de passer quelques jours sous un léger abri en attendant la construction de la maison en billots. Et l'été la route du fleuve sera toujours plus courte et moins coûteuse pour le transport des colons et de leurs ustensiles de ménage.


En résumé le seul moyen pratique selon nous de favoriser la colonisation du Saguenay c'est de relier le lac St. Jean avec le centre judiciaire et le chef-lieu du comté, par de bonnes voies de communication se ramifiant dans les cantons les plus éloignés. Puis de relier Chicoutimi à Québec par une ligne de vapeurs régulière arrêtant à tous les principaux points de la côte du Nord. A quoi servent donc les sommes fabuleuses dépensées à la construction des quais trop célèbres de la Malbaie, des Eboulements, Baie St. Paul, St. Joachim, Ste. Anne, Château Richer restent sans communications régulières avec Québec lorsque sur leur rivage coule un fleuve comme le St. Laurent ou une rivière comme le Saguenay ? Evidemment il y a là un manque d'énergie qui fait peine. Le gouvernement croyons nous devrait prendre l'initiative du mouvement en offrant un subside postal à toute compagnie de bateaux à vapeur qui entreprendrait le voyage régulier de Chicoutimi à Québec en s'arrêtant à tous les ports que nous avons nommés. De cette manière,


les nouveaux colons de ces paroisses auraient un transport facile jusqu'à Chicoutimi. De là, aux extrémités les plus éloignées du lac St. Jean, il serait facile d'organiser le transport par terre ou par eau en se servant du remorqueur de la maison Price, avec laquelle l'agent de colonisation de la localité pourrait s'entendre pour le nombre de voyages à faire et les jours de départ. C'est là, croyons-nous un projet beaucoup plus réalisable immédiatement, beaucoup moins coûteux pour le gouvernement et pour les colons, que d'ouvrir un chemin impraticable à travers une région de montagnes inaccessibles.

Et non-seulement la côte du Nord se trouverait ainsi reliée à Chicoutimi et à Québec, mais même la côte du Sud jouirait des mêmes avantages au moyen du chemin de fer de la rivière du Loup et de la traverse régulière qui doit être établie dès cet été, entre ce port et Tadoussac, où est construit actuellement le plus grand hôtel du bas fleuve, et qui promet d'être le plus fashionable de tous les endroits fréquentés par les baigneurs, pendant nos étés excessifs. Un bateau à vapeur doit faire la traverse régulière de manière à correspondre chaque jour avec l'arrivée et le départ des convois du grand tronç. En arrêtant à Tadoussac la ligne de vapeur de Chicoutimi à Québec reliait donc la côte du Sud au Saguenay.


Rappelons-nous qu'un chemin d'été entre Québec et le lac St. Jean coûterait avec les ponts au moins \$50,000 sans résultat, et nous n'hésiterons plus à abandonner ce projet en faveur des voies de communication intérieures et d'une ligne de bateaux reliant le Saguenay avec la rivière du Loup et Québec. Si toutefois le gouvernement veut tenter une expérience, qu'il ouvre un chemin d'hiver en se servant des rivières et, des lacs glacés et l'avenir dira si la province peut faire plus en faveur de l'intérêt général.

TERRES DE LA COURONNE.

 VIS est par le présent donné qu'environ 55,000 acres des terres de la couronne, dans les townships de Aylmer, Forsyth, Lambton, Shenley, et Tring. comté de Beauce, C. E., seront offerts par vente publique, au village de Lambton, le 29 juillet prochain.

 VIS est par le présent donné, qu'en conformité d'un ordre en conseil, en date du 19 novembre 1863, tous les déots des deniers publics, par toute la province, devront, le et a-

près le premier janvier 1864, être faits dans la banque de Montréal, ou à ses agences.

 VIS est par le présent donné qu'environ 90,000 acres des terres de la couronne, dans les townships de Marston et Wobwin, comtés de Compton et Beauce, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-cinquième jour de février prochain.

Pour particularité, s'adresser à l'agent de la localité, William Parwell, écr., à Robinson, C. E.